



POST TELEGRAMS LIVE

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une nouvelle
rue située entre la rue de la Canonnière
et la rue Antoine Carteret.

du 19 juin 1954

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la nécessité de donner un nom à la nouvelle rue qui sera créée
entre la rue de la Canonnière et la rue Antoine Carteret;

vu la proposition du service des Archives d'Etat, en date du 25
mai 1954, de donner le nom de "Rue Cramer" à cette nouvelle rue;

vu le préavis favorable du Conseil administratif de la Ville de
Genève, en date du 4 juin 1954;

vu le règlement sur la désignation des artères, du 9 octobre 1931,

ARRÊTÉ :

Le nom de "Rue Cramer" est donné à la rue qui sera créée entre
la rue de la Canonnière et la rue Antoine Carteret. Cette désignation rappelle
notamment:

Jean Cramer 1701-1787, professeur de droit à l'Académie,

Gabriel Cramer 1704-1752, mathématicien célèbre, professeur à l'Académie,

Jean-Manassé Cramer 1723-1797, professeur de droit à l'Académie,

Jean-Antoine Cramer 1757-1818, professeur de droit à l'Académie,

Gabriel Cramer 1723-1793 et Philibert Cramer 1727-1779, éditeurs des œuvres
de Voltaire,

Frédéric Auguste Cramer 1795-1855, conseiller d'Etat (1830-1843), Syndic en
1840.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat:

Communiqué à :

Travaux 8 ex.
Archives 1 ex.
Villa de Gve 1 ex.
Boutier (RL) 1 ex.



F. Combel